

# Fiche de données de sécurité

## selon 91/155/CEE

Date d'impression : 18.10.2001

revue le : 04.10.2001

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**

- **Nom du produit Splintline Liquid**

- **Fournisseur/Producteur:**

LANG DENTAL MFG. CO., INC.  
175 MESSNER DRIVE  
WHEELING, IL 60090  
U.S.A.

Tel.: +1-847-215-6622

Fax: +1-847-215-6678

- **Service chargé des renseignements :** Product Information - Tel.: +1-847-215-6622

- **Renseignements en cas d'urgence :**

Centre anti-Poisons

Service d'information toxicologique

Tel.: +33-472116911

### 2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**

- **Description :**

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- **Composants contribuant aux dangers:**

97-63-2 méthacrylate d'éthyle	25-50%
 Xi,  F; R 11-36/37/38-43	
97-88-1 méthacrylate de butyle	25-50%
 Xi; R 10-36/37/38-43	
99-97-8 N,N-diméthyl-p-toluidine	< 2,5%
 T; R 23/24/25-33-52/53	

### 3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xn Nocif

F Facilement inflammable

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

R 11 Facilement inflammable.

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 33 Danger d'effets cumulatifs.

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 4 Premiers secours

- **Indications générales :**

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **après inhalation :**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- **après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

- **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 18.10.2001

revue le : 04.10.2001

### Nom du produit Splintline Liquid

(suite de la page 1)

- **après ingestion :**  
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment  
Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**  
Produit de décomposition dangereux: se référer au chapitre 10:
- **Équipement spécial de sécurité :**  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**  
Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**  
Veiller à une aération suffisante  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Ne pas fumer - tenir à l'abri de sources d'inflammation
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains  
En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**  
Assurer une aération suffisante.  
Absorber avec de la matière ininflammable (p. ex. sable, sol, caillou).  
ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **Indications complémentaires :** Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumeur.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
Eviter le dégagement d'aérosols.  
Ne pas fumer - tenir à l'abri de sources d'inflammation.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**  
Conserver hermétiquement clos dans un endroit frais et sec bien aéré.  
Veuillez respecter les consignes locales relatives au stockage de liquides inflammables.
- **Indications concernant le stockage commun :**  
Ne pas stocker avec les aliments  
Veuillez respecter les consignes locales relatives au stockage de liquides inflammables en cas d'associations.

(suite page 3)

F

# Fiche de données de sécurité

## selon 91/155/CEE

Date d'impression : 18.10.2001

revue le : 04.10.2001

### Nom du produit Splintline Liquid

(suite de la page 2)

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
Tenir les emballages hermétiquement fermés  
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
- **Température de stockage recommandée :** < 25°C
- **Classe de stockage :** 3A Substances liquides inflammables
- **Classe VbF :** A I

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**  
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**  
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **Protection respiratoire :**  
En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
A titre provisoire, filtre :  
Filtre AX.
- **Protection des mains :** Gants de protection.
- **Protection des yeux :**  
Lunettes de protection hermétiques.  
Si le produit en question peut être vaporisé, il est tenu de porter une protection recouvrant entièrement le visage.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- **Forme :** liquide
- **Couleur :** incolore
- **Odeur :** caractéristique
- **Modification d'état**
- Point de fusion :** non déterminé
- Point d'ébullition :** 118°C
- **Point d'éclair :** 19°C
- **Température d'inflammation :** 290°C
- **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- **Limites d'explosion :**
- inférieure :** 1,8 Vol %
- **Pression de vapeur à 20°C:** 16 hPa
- **Densité à 20°C:** 0,909 g/cm<sup>3</sup>
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** non ou peu miscible

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 91/155/CEE

Date d'impression : 18.10.2001

revue le : 04.10.2001

**Nom du produit Splintline Liquid**

(suite de la page 3)

### 10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**  
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.  
Veiller à une inhibition suffisante  
Tenir éloigné de toute source de chaleur et éviter toute exposition directe au soleil.  
Stable jusqu'au point d'ébullition
- **Substances à éviter :**  
Acides forts  
Alcalis  
Produits oxydants  
Composé peroxydique  
Composé azoïque
- **Réactions dangereuses**  
Risque de polymérisation  
Réactions aux peroxydes
- **Produits de décomposition dangereux :**  
En cas d'incendie, les produits de décomposition suivants peuvent se former:  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
gaz/vapeurs inflammables  
gaz/vapeurs toxiques  
gaz/vapeurs irritants

### 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**  
Irrite la peau et les muqueuses.  
Un contact prolongé ou répété avec la peau provoquer une dermatite.
- **des yeux :** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**  
L'inhalation de vapeurs concentrées et l'absorption orale entraînent de états narcotiques ainsi que des maux de têtes, vertiges, etc.  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :  
nocif  
irritant

### 12 Informations écologiques

- **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :**
- **Autres indications :** Ce produit est partiellement biodégradable
- **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**
- **Mobilité et potentiel de bio-accumulation :** Potentiel de bio-accumulation est peu important.
- **Effets écotoxiques :**
- **Toxicité aquatique :**

#### Splintline Liquid

EC50/48h &gt;66 (daphnia magna)

EC50/96h 0,64 (algae)

LC50/96h 100 (rainbow trout)

- **Indications générales :**  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant  
Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (Vw/vs) du 17/05/1999  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même pas en petite quantité.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 91/155/CEE

Date d'impression : 18.10.2001

revue le : 04.10.2001

**Nom du produit Splintline Liquid**

(suite de la page 4)

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Élimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.
- **Catalogue européen des déchets**  
07 07 99 déchets non spécifiés ailleurs
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** 3 Matières liquides inflammables.
- **Chiffre/lettre :** 3b
- **Indice Kemler :** 33
- **No ONU** 1993
- **Désignation du produit :** Liquide inflammable, n.s.a., méthacrylate d'éthyle
- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
- **Classe IMDG :** 3.2
- **No ONU :** 1993
- **Groupe d'emballage :** II
- **No EMS :** 3-07
- **Polluant marin :** Non
- **Désignation technique exacte :** Flammable liquid, n.o.s., ethyl methacrylate
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- **Classe ICAO/IATA :** 3
- **No ID ONU :** 1993
- **Groupe d'emballage :** II
- **Désignation technique exacte :** Flammable liquid, n.o.s., ethyl methacrylate

### 15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**  
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**  
Xn Nocif  
F Facilement inflammable
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**  
méthacrylate d'éthyle  
méthacrylate de butyle  
N,N-diméthyl-p-toluidine
- **Phrases R :**  
11 Facilement inflammable.  
20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
33 Danger d'effets cumulatifs.  
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Phrases S :**  
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

(suite page 6)

F

# Fiche de données de sécurité

## selon 91/155/CEE

Date d'impression : 18.10.2001

revue le : 04.10.2001

**Nom du produit Splintline Liquid**

(suite de la page 5)

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

· **Prescriptions nationales :**· **Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) :** A I· **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche de données de sécurité :**

KFT-Chemieservice Marienstr. 3 D-64347 Griesheim  
Postfach 1451 D-64345 Griesheim

Tel.: +49-6155-823241 Fax: +49-6155-823246

· **Contact :** Angelika Torges

F